

LE PRESIDENT

JOURNAL NAPOLEONIEN

BUREAUX : RUE CENTRALE, 18, A LYON.

AUX ÉLECTEURS.

A la veille de l'élection du Président de la République, nous croyons qu'il est important de rappeler aux Électeurs que aux termes de la loi qui règle le mode d'élection, tous les Bulletins doivent, A PEINE DE NULLITÉ, être écrits ou imprimés SUR PAPIER BLANC, et ne renfermer aucune qualification.

Ainsi les Bulletins en faveur de Louis-Napoléon Bonaparte devront être ainsi conçus :

Louis-Napoléon BONAPARTE.

Les bulletins où se trouvent en tête les mots : *Bulletin de vote ou Président de la République* sont très-valables. Tout autre titre, toute autre qualification d'une signification quelconque, les frapperait de nullité.

Tout électeur qui ne sait pas lire, doit consulter un homme de son opinion, et se mettre en garde contre l'échange de son bulletin.

Un appel est fait à tous les anciens militaires, à tous les hommes dévoués à la cause de Napoléon, pour qu'ils surveillent la distribution des bulletins à

l'entrée de leurs collèges, le dépôt des bulletins dans l'urne et le dépouillement du scrutin.

Nous recommandons par-dessus tout la garde des boîtes du scrutin, qu'il convient de surveiller jusqu'au dépouillement.

Dans chaque collège, il sera important de conserver une copie du relevé des votes, afin que par l'addition de tous les dépouillements des différents collèges du département, on puisse la comparer avec le résultat général du chef-lieu.

Lyon, le 7 décembre 1848.

Les grandes manœuvres.

Les guerres d'Afrique ont formé le général Cavaignac à la stratégie électorale; elles lui ont appris, ainsi qu'à ses amis, à quel moment il fallait frapper les coups décisifs, quelles combinaisons avaient une puissance irrésistible, comment on pouvait manier à son gré l'opinion publique et prendre les électeurs dans la nasse du scrutin. Nous connaissons déjà de belles choses en ce genre, mais nous avouons humblement que le général Cavaignac nous en a révélé de plus belles encore. Dans cette bataille qu'il livre contre le suffrage universel, il a laissé les escarmouches, les surprises, les ruses et les attaques isolées à ses amis, réservant pour lui les tableaux à effet et les rôles les plus brillants.

Un projet surtout avait toutes les sympathies du général, il l'avait caressé depuis longtemps, il s'y était préparé par de patientes études, et, une fois son plan arrêté, il n'avait plus songé qu'à en organiser la mise en scène.

M. de Girardin, dans une polémique différemment appréciée, mais où il a montré un courage remarquable et un talent aussi élevé que son courage, a poursuivi le général Cavaignac, depuis le mois de juillet, d'attaques souvent passionnées, mais quelquefois justes cependant. Ce que M. de Girardin disait dans son journal, des hommes considérables le disaient dans les causeries du monde, dans les couloirs de l'Assemblée. L'impunité de ces confidences ne tarda pas à leur donner un certain cachet d'authenticité, et l'on disait partout : il faut bien que ce soit vrai, puisqu'il ne s'élève aucun démenti. Les soupçons, profitant du silence au milieu duquel ils se produisaient, grandissaient jusqu'à l'accusation, lorsque le général choisit son heure, et prit rendez-vous pour le combat. Ce combat a eu lieu, et, en déplaçant le terrain sur lequel il devait être engagé, Cavaignac se l'est rendu favorable. On lui parlait de précautions à prendre, il a répondu par le résultat obtenu; on lui parlait de son incapacité, et il a feint d'avoir à défendre son honneur, et puis il a parlé, parlé tant et si bien, que la victoire lui est restée. Triste victoire! où son courage de soldat, où sa loyauté d'homme sont restés intacts, mais où il a montré son impuissance comme général, et sa faiblesse comme ministre.

Quoi qu'il en soit, qu'il y ait eu victoire ou défaite, les fanfares ont retenti, les hérauts ont proclamé le triomphe, et la multitude y a applaudi : c'est ce que l'on voulait.

Deux jours après, les échos n'apportaient plus de cet hymne olympique que des bruits affaiblis; l'effet allait diminuant, lorsqu'une dépêche arrive de Rome :

Feuilleton du PRÉSIDENT.

LOUIS-NAPOLÉON BONAPARTE.

Vox populi, vox Dei.

IL FAUT UN NOM ! un nom populaire et sublime,
Assez grand pour combler la grandeur de l'abîme,
Assez retentissant pour dominer tout bruit,
Assez fort pour porter un monde reconstruit;
Un nom dont le poids seul, quand le peuple le lance,
Précipite avec lui la douteuse balance;
Un nom que peut l'histoire à peine contenir,
La gloire du passé, l'essor de l'avenir;
Un de ces rares noms rehaussés de mystère,
Que, de mille en mille ans, Dieu fait luire à la terre;
Un nom qui soit connu de tout homme vivant,
Qui soit solennisé par un culte fervent,
Qui soit comme une base à l'ère qui se fonde,
Tel que NAPOLÉON ! le premier nom du monde.

Or, ce magique nom, ce nom ressuscité
En ces heures de fièvre et d'électricité,
Donne un frémissement à toute noble fibre;
Avec la voix des vents, nous l'entendons qui vibre;
Le travailleur le mêle au bruit de ses marteaux;
Il sort de nos cités; il sort de nos hameaux;
Il se dresse à travers les pavés de la rue,
A travers les sillons que creuse la charrue;
Des splendides hôtels, des toits les plus obscurs;

Il couvre les panneaux, il tapisse les murs;
Le peuple l'a gardé pour son dieu domestique.
Dans la moderne histoire et dans tout l'âge antique,
Cherchez s'il en est un dont il ait souvenir;
C'est celui-ci, le seul qu'il daigne retenir.
Quoique ce peuple ait eu jusqu'ici plus d'un maître,
C'est le seul qu'il connaît, qu'il s'obstine à connaître.
Quand les Bourbons, issus de soixante-dix rois,
Rentrèrent de l'exil, armés de leurs vieux droits;
Bien que le sol français, proscripteur de leur race,
De leurs pieds fugitifs retint encore la trace,
Et que, depuis le jour qui les avait exclus,
On eût vu s'écouler un quart de siècle au plus;
Quand on les vit venir, avec leur pâle emblème,
On eût beau nous parler de Berry, d'Angoulême,
De Charles, de Louis, aux destins vagabonds,
Chacun se demandait : Qu'est-ce que les Bourbons ?
Et pourtant, aujourd'hui que les plus belles gloires
Disparaissent si vite aux catacombes noires,
Après que tant de deuils nous ont enveloppés,
Après trente-trois ans, par trois règnes coupés,
L'image impériale offre la même empreinte;
Avec autant d'amour elle est encore étreinte,
Que le jour où tomba cet empereur Titan,
Le plus grand naufragé qu'emporta l'Océan.

Et pourquoi ? d'où lui vient ce culte impérissable ?
Ce n'est pas pour avoir broyé comme du sable
Le trône moscovite, allemand, espagnol;
Ni parce que son aigle, infatigable au vol,

Cria sur tous les monts, traversait tous les fleuves,
Parcourait les cités, pâles comme des veuves;
Parce qu'il s'asseyait au dôme de Milan,
Aux tombes de Chéops, aux coupoles d'Yvan,
Que sur tous les palais il déployait sa tente,
Et qu'il parquait les rois dans son salon d'attente;
C'est parce que, planant d'une double hauteur,
Non moins grand que guerrier, il fut législateur;
Qu'on vit entre ses mains toute œuvre fécondée;
Qu'à son nom rassurant se mêle toute idée
D'ordre, de fixité, d'universel accord,
Et qu'autant que son bras son génie était fort;
C'est qu'il sut, au milieu de tant d'erreurs écloses,
Concevoir et fonder un grand ordre de choses;
C'est parce qu'apparu dans des jours désastreux
Où les partis rivaux se dévoraient entre eux,
Il asservit au frein l'écumante anarchie,
Qu'il posa le talon sur sa tête fléchie;
C'est qu'au char de l'Etat il rendit son essieu,
Et protégea les droits de tous, même de Dieu.

Hélas ! nous haletons dans les mêmes tourmentes,
Nos jours sont soucieux, nos nuits sont alarmantes;
Chaque veille fait peur d'un mauvais lendemain;
Où devons-nous passer ainsi de main en main ?
A qui profitera la chance aléatoire ?
Les partis, plus haineux que sous le Directoire,
Prêts à s'entr'égorgier, dressent leurs étendards
Et se tordent dans l'ombre en aiguisant leurs dards.
Il faut qu'une main sage et fortement poussée

Le pape est prisonnier, le pape fuit, il est en France ! quel coup du ciel ! quelle réclame ! et vite M. Marrast, dégrassez-vous ! M. Freslon, mettez l'habit brodé ! que les cloches sonnent, que les canons retentissent, le pape est arrivé !!!

Mais non, le pape n'arrive pas, le pape reste à Caserte, et M. Cavaignac voit son grand électeur lui échapper, et le frémissement de joie et d'orgueil qui avait couru dans toute la France à cette nouvelle de l'arrivée d'un saint Pontife, se change en désappointement, et nos frégates sont encore à l'ancre à Marseille, se balançant dans le port jusqu'à ce que les ficelles électoraux les ramènent à Toulon, ou leur permettent d'aller sauver les cités d'Italie...

Voilà ce qu'a fait le général Cavaignac. Quant aux expédients et aux ressources mis en jeu par ses amis, nous l'estimons trop pour croire qu'il y ait trempé en quelque chose.

A l'armée, on envoie des biographies qui tuent la discipline et l'esprit militaire ; des biographies où l'insubordination est honorée ; aux journaux, des calomnies infâmes ; aux fonctionnaires, des bulletins à distribuer, des médisances à répandre, des rumeurs à propager ; partout on affiche des gravures insultantes ; partout on distribue gratis de misérables factums... Oh ! que d'argent cela doit coûter aujourd'hui ? combien d'emplois seront avilis demain, lorsque toutes les mains prostituées et les consciences vendues viendront réclamer le prix de leur compromettant appui !

Heureusement, le peuple français est un grand peuple ; il n'a que du mépris pour toutes ces menées, toutes ces intrigues, et, à la corruption qui lui conseille Cavaignac, il répondra par l'indépendance et la liberté qui lui dictent le nom de LOUIS-NAPOLÉON BONAPARTE.

Nous reproduisons la lettre suivante adressée aux principaux journaux de Paris :

« Nous, soussignés, déclarons, afin qu'il n'y ait aucune confusion dans le scrutin relatif à la présidence de la République, qu'aucun de nous n'étant candidat, c'est à notre parent Louis-Napoléon Bonaparte seul que doivent être comptés les bulletins qui porteraient notre nom.

« (Signé) Le général JEROME-BONAPARTE.

« NAPOLÉON BONAPARTE.

« NAPOLÉON-PIERRE BONAPARTE.

« Paris, ce 3 décembre 1848. »

On lit dans un journal :

Il ne suffit pas que Louis-Napoléon Bonaparte soit élu ; il faut encore qu'il le soit à une immense majorité, non pour lui, mais pour la France, mais pour nous tous, afin que la Sécurité bannie par l'intimidation revienne protéger les personnes et les transactions, afin que la Confiance, blessée à ses deux ailes : le Crédit et le Travail, par les balles de février et de juin, reprenne son essor ; afin que la Liberté n'ait plus rien à craindre de l'Arbitraire ; afin que la Justice, frappée à la face, n'ait plus qu'une cicatrice à la place d'une blessure ; afin que, vaincue à son tour, la coterie du *National* le soit sans espoir de revanche !

Plus la majorité qui aura élu Louis-Napoléon Bonaparte sera grande, et plus elle lui rendra faciles la tâche du pouvoir et le choix des ministres.

Plus la majorité sera décisive, et moins il y aura de risque qu'elle soulève contre elle des réclamations de la part des minorités.

On a parlé d'une émeute... Il n'y en a point à craindre ! Le peuple ne s'insurge pas contre lui-même. Louis-Napoléon Bonaparte sera protégé contre l'émeute par la popularité du nom qu'il porte, popularité alimentée par la Gloire et la Souffrance.

Napoléon a vaincu à Austerlitz, mais il a souffert à Sainte-Hélène, il a souffert, cruellement souffert, et l'on s'étonne qu'il soit devenu pour le peuple une religion, une superstition !

Ce n'est pas connaître le peuple ! Ses plus ardentes sympathies sont acquises à qui a grandement souffert. Le malheur héroïquement supporté est, à ses yeux, le plus puissant des prestiges.

Un de nos amis nous écrit de Paris :

« Il y a deux mois, je trouvai M. Sauley prenant des notes sur l'ouvrage en deux vol. in-4° que Louis Bonaparte a fait sur l'artillerie. Je le questionnai. Il travaillait à un article pour la *Revue des deux Mondes*. Il me dit que l'ouvrage en question était ce qu'il y avait de mieux sur l'histoire de l'artillerie française. C'est bien l'œuvre de Louis Bonaparte. C'est au fort de Ham que le plan en a été conçu et exécuté. Les documents originaux ont été fournis par M. de Salvandy, qui en faisait l'envoi au fur et à mesure des demandes du prisonnier.

« Depuis, j'ai demandé à M. Sauley pourquoi l'article n'avait pas paru : c'est, m'a-t-il répondu, que je n'avais trouvé matière qu'à éloges, et que je ne veux pas avoir l'air de saluer le soleil levant.

« Peut-être aurez-vous remarqué que samedi dernier, Changarnier a voté avec la majorité. Ce vote a été une concession péniblement arrachée à la confraternité militaire et aux convenances de position. Mais le général Changarnier pousse la liberté de ses appréciations jusqu'à l'imprudence.

« Il y a huit jours, il s'exprimait avec C. D. L. d'une manière si énergique, que celui-ci ne put s'empêcher de lui dire qu'il serait peut-être sage de se renfermer dans une certaine réserve : Pourquoi, répliqua le général ? — Parce qu'il serait très fâcheux, pour le parti de l'ordre, que le commandement de la garde nationale vous fût enlevé.

« Il n'osera pas ! reprit le général Changarnier. Je sais trop de choses sur l'homme. »

On rapporte le mot suivant de M. Lamartine :

« Après avoir vu dans le *Moniteur* l'étalage de chiffres arrangés pour prouver que le nombre de troupes avait été suffisant pour combattre l'insurrection, M. Lamartine aurait dit :

« Plût à Dieu que nous eussions eu, le 23 juin, autant de soldats dans les rues que nous trouvons de chiffres dans le *Moniteur* ! »

Ces paroles donnaient sujet à beaucoup d'observations dans les couloirs de l'Assemblée nationale ; on s'étonnait que M. le général Cavaignac ne provoquât pas une explication parlementaire sur leur portée. M. Cavaignac n'a rien dit. Il craint beaucoup plus M. Lamartine que M. Saint-Hilaire et M. Garnier Pagès. D'ailleurs, le tour est fait. Il a eu son ordre du jour plus ou moins motivé. Il ne se soucie pas de recommencer une lutte qui pourrait avoir une autre issue.

Le *Journal des Débats* se sépare du général Cavaignac en déclarant aujourd'hui qu'il s'abstiendra. Voilà donc le général Cavaignac réduit au *National* doublé du *Siècle*.

Encore Cavaignac.

On le demande toujours : le général Cavaignac est-il protestant, est-il catholique ?

Protestant ? — Les articles si chaleureusement, si de mesurément élogieux du journal protestant le *Semaphore* inclineraient à le penser.

Catholique ? — feu J. B. Cavaignac, son père, le terroriste de sanglante mémoire, était, prétend-on, catholique.

Catholique, toutefois, qui refusa les secours de la religion, et ne fut point inhumé en terre sainte....

Entre tous ces serpents jette son caducée ;
Qu'au rappel matinal des lugubres tambours
On cesse de presser le peuple aux carrefours ;
Qu'on ne transforme plus chaque ville en caserne ;
Que le Forum soit libre et que l'ordre gouverne.
Il le faut ; vivre ainsi c'est mourir mille fois ;
La France veut un terme aux douleurs de neuf mois.

Courage ! il n'est pas loin ce terme qu'elle implore ;
Le nom qui la sauva peut la sauver encore ;
L'instinct du peuple est sûr, il s'en est souvenu ;
Et ce nom jaillira des flancs de l'inconnu.
Tout le dit, tout l'affirme et ne laisse aucun doute :
Sur quelque point du sol que votre oreille écoute,
Vous l'entendez qui sort, qui monte, qui s'étend ;
Dix urnes à la fois l'ont fait Représentant ;
Et, devant un pouvoir que ce nom importune,
Quand le peuple voulut le mettre à la tribune,
Si neuf cent mille voix ne firent pas défaut,
Ces voix se tripleront pour le mettre plus haut.

Disons-le hardiment : nul de ceux qu'on désigne
Pour asseoir au pavois, comme lui n'en est digne.
Sans peur et sans dédain nous les voyons tous trois ;
Qu'au souvenir du peuple ils invoquent des droits,
Qu'ils soient hommes d'Etat, de parole ou d'épée,
Qu'ils portent au péril une ame bien trempée,
Je ne le démens pas, et ne viens point ternir
Le mérite ou l'honneur qui peut leur revenir ;
Mais c'est encor trop peu pour monter à ce faite.

Pour dominer de haut la voix de la tempête ;
Pour combler pleinement un gouffre de malheurs,
Il faut un nom plus fort, plus ample que les leurs,
Et ce qui doit, surtout, armer nos défiances,
C'est qu'ils sont tous grevés de vieilles alliances,
C'est qu'ils ont tous signé, dans leur aveugle espoir,
Une dette payable au jour de leur pouvoir ;
Que, par reconnaissance, ou faiblesse, ou système,
Celui qui monterait au pinacle suprême,
Toujours de son passé voudrait être investi,
Que le chef de l'Etat serait chef d'un parti.

LOUIS-NAPOLÉON n'éveille point ces craintes ;
Ses bras ne sont tenus par aucunes étreintes ;
D'aucun vieil entourage il ne marche escorté ;
Avec nul des partis il n'a fait de traité ;
Son drapeau, c'est celui de la France, le nôtre ;
Son maître, c'est le peuple, il n'en connaît point d'autre.
Il sait qu'il faut dompter, comme un sujet d'effroi,
La liberté qui veut bondir hors de la loi,
Mais que la République avant tout est sa mère ;
Il s'écarte, en un mot, de Juin et de Brumaire,
Et dans son avenir, pur, libre, indépendant,
Tel qu'il fut citoyen, il sera président.

Vous craignez, dites-vous, qu'en ce suprême office,
Le sang de l'Empereur en lui ne se trahisse,
Que des plans belliqueux ne viennent l'emporter :
Non, non, avec son oncle il ne veut pas lutter ;
Bien que son sein renferme un cœur des moins timides,

Il ne veut pas graver son nom aux Pyramides,
Ni soupeser l'Europe en sa guerrière main ;
Il croit qu'on peut marcher par un autre chemin,
Qu'on peut se faire grand, comme par des victoires,
En conquérant des biens plus vrais, moins transitoires ;
Quand on calme l'aigreur de nos dissensions,
Quand on montre la France, astrée des nations,
Radieuse au dedans, imposante aux frontières,
Supportant, sans fléchir, ses libertés entières ;
Quand on ramène au cœur de ces tristes cités
Leur espoir, leur repos, si longtemps tourmentés ;
Quand on fait circuler, sur sa terre fécondée,
Des fleuves de travail, de luxe, d'industrie ;
Qu'on rallume des arts le consolant flambeau ;
Il croit qu'un pareil rôle est encore assez beau.

Que n'ose le mensonge aidé par la colère ?
Pour le défigurer dans l'esprit populaire,
N'aurait-on pas voulu le présenter aux yeux
Sous une forme ignoble et des traits odieux,
Falsifier son port, sa démarche, son geste ?
Mais cet indigne fraude eût été manifesté,
Car les traits maternels, dont il est héritier,
Reproduisent le front, le type tout entier
De cette Joséphine, idole de la France,
Noble femme, qui mit tant de persévérance
Dans son ardent amour pour l'homme et le pays
Que la fille de Vienne à lâchement trahis.
Ne s'est-on pas armé d'une autre calomnie ?
On l'a destitué de sens et de génie,

Catholique qui écrivait le 10 frimaire, an III : je fais construire des crèches dans les temples : la République aura là de superbes écuries.

Mais son frère et son maître dont il se vante d'avoir sué les principes. Godefroy Cavaignac écrivait en 1834 :

« Le mauvais génie du prêtre abusa de cette doctrine de la vertu découragée. Les religions, LA RELIGION CHRÉTIENNE NOTAMMENT, firent de l'homme un être déchu, soumis à une dégradation originelle toujours agissante, et malgré tout ce que le génie du christianisme amis de notre temps à la mode, ce n'est pas par là seulement que ce culte a été radicalement et essentiellement FUNESTE à la VÉRITABLE civilisation.

» Mais il ne pouvait mieux faire pour la neutraliser ; car c'était la frapper jusque dans son mobile, c'était enlever la pensée même. Rien ne devait servir davantage à maintenir l'espèce humaine dans un état qui ne profiterait qu'au sacerdoce, à lui ôter jusqu'à l'envie d'améliorer sa condition et sa nature, que de les lui présenter sous le poids d'une dégradation trop irréparable pour que la mort même d'un Dieu eût pu la réparer.

» Il y avait dans cette conception de quoi amortir cette perfectibilité qui distingue particulièrement les races européennes. L'homme s'immobilisait dans le désespoir, son ignorance, sa misère, ses vices, L'INCRÉDULITÉ LE SAUVA. »

Vous le voyez, le problème se complique, et nous en sommes aujourd'hui à nous demander :

Le général Cavaignac est-il protestant avec le journal le Semeur ?

Est-il catholique à la façon de son terrible père ?

Est-il seulement anti-chrétien, comme Godefroy Cavaignac, son frère et son maître.

M. Crémieux adresse au rédacteur du Progrès d'Indre et Loire, en réponse à un article de ce journal, la lettre suivante :

Paris, le 4 décembre 1848.

« Monsieur,

» Vous vous étonnez de me voir rallié à la candidature de Louis-Napoléon Bonaparte, moi qui fus membre du Gouvernement provisoire ; qui dans tous mes votes me suis montré jusqu'à ce jour, le meilleur républicain de toute la députation d'Indre-et-Loire.

» J'ai la plus grande foi dans le succès de cette candidature, que l'admirable instinct du peuple a si bien comprise. Je connais les sentiments de Louis-Napoléon Bonaparte, et sa parfaite loyauté m'est un sûr garant qu'il tiendra les promesses de son manifeste. Voilà pourquoi

je lui donne mon concours.

» J'ajoute, Monsieur, qu'avec la présidence de Louis-Napoléon Bonaparte, l'ancien membre du Gouvernement provisoire n'oubliera pas un instant les intérêts de la République à laquelle il a voué sa vie, le jour où il l'a proclamée : c'est vous dire que le représentant d'Indre-et-Loire restera, comme par le passé, le meilleur républicain de toute la députation. »

Agréez, Monsieur, mes sentiments fraternels.

AD. CRÉMIEUX.

Chronique électorale.

On nous écrit de Rouen : Les capitaines Bonnard et Delacroix ont fait arrêter et conduire en prison un soldat du 28^{me} de ligne qui distribuait des bulletins de la candidature de Louis Bonaparte.

— On écrit de Metz : La police fait saisir dans les imprimeries une proclamation en faveur de la candidature de Louis Bonaparte. On envoie les gendarmes dans les campagnes pour empêcher l'émission de toute publication en sa faveur.

— Versailles. — Le 2^e cuirassiers a quitté subitement samedi notre ville aux cris de : vive Louis-Napoléon !

— Sept compagnies d'infanterie de marine embarquées à Brest et prêtes à partir pour les Antilles sur les corvettes *Proserpine* et *l'Allier*, ont voté par anticipation sur une demande de l'autorité qui croyait pouvoir compter sur la voix de ces hommes en faveur du général Cavaignac. Voici le résultat connu depuis hier au soir : pour la *Proserpine*, votants 413. Louis-Bonaparte 270, Cavaignac 170, Ledru-Rollin 4, billets blancs 40. Pour *l'Allier*, votants 408. Louis-Bonaparte 276, Cavaignac 64, Ledru-Rollin 28, Lamartine 6, Lacrosse 3, Lamoricière 1. En conséquence sur 821 voix, Louis-Napoléon en a obtenu 546 et le général Cavaignac 234.

— On nous écrit de Lagny : Les ouvriers qui travaillent au pont de la Marne, se sont joints à un bataillon de ligne (infanterie), qui traversait notre ville, et l'ont fait retentir des cris mille fois répétés de : vive Louis-Napoléon Bonaparte !

— A Fontainebleau, il y a presque unanimité en faveur de Louis Bonaparte.

— On nous signale que la biographie de Cavaignac est glissée à la poste sous le couvert du *Journal des Instituteurs primaires*.

— M. Hennequin qui vient de publier un pamphlet intitulé : *L'histoire de Louis-Napoléon Bonaparte*, est un ancien secrétaire intime de Guizot, et qui est passé promptement du dévouement le plus vif pour l'ancien

ministre des affaires étrangères, au culte le plus ardent pour M. Bastide. La chute est immense, surtout quand elle aboutit au panégyrique de M. Cavaignac.

— Hier sur la place de la Préfecture, vers les sept heures du soir, un négociant de la place St-Nizier s'étant permis des paroles injurieuses sur le compte de Louis Bonaparte, les braves ouvriers qui l'entouraient l'ont repoussé vivement ; il s'est enfui au plus vite et a été poursuivi jusque dans la rue Mercière, aux cris mille fois répétés de : vive Napoléon ! et à bas Cavaignac !

— Par suite des opérations électorales qui ont eu lieu à Ajaccio, le 26, pour la nomination d'un représentant du peuple à l'Assemblée nationale, M. Louis-Lucien Bonaparte a réuni 1,912 suffrages. 165 voix ont été données à M. le général Arrighi, de Padoue.

M. Lucien Bonaparte a été, en outre, nommé, par acclamation et à l'unanimité, président du conseil général de la Corse.

(Correspondance spéciale du PRÉSIDENT.)

Paris, 5 décembre 1848.

Les passions bouillonnent, l'agitation grandit, le mouvement électoral se répand sur toutes les capitales. Les réunions, les clubs, les banquets, les congrès électoraux, les discours, les motions, les ardentes discussions, remplissent presque entièrement la vie politique. Cette agitation s'accroît jusqu'au dernier moment, mais déjà elle est immense. Heureusement elle se renferme dans l'intérieur des réunions politiques, et si, là, elle ne se contient pas toujours dans les limites de la politique légale, au moins elle ne se traduit pas encore en agitation matérielle dans la rue ; c'est à peine si quelques rassemblements sans importance et surtout sans caractère hostile, se montrent sur de rares points de la capitale. Dans ces rassemblements mêmes la discussion y est moins vive, moins passionnée et surtout beaucoup moins incendiaire que dans les réunions et dans les banquets. On a remarqué, toutefois, que dans ces réunions la discussion franche, légale, libre est impossible. On n'y tolère que l'opinion de ceux qui les ont convoquées ; on ne souffre pas les dissidents ; on n'admet pas que l'on puisse discuter les titres des divers candidats. C'est là un mal, sans doute, car mieux vaudrait laisser chaque candidature se produire, se discuter, faire valoir ses titres et ses objections. Mais cela est ainsi, et nous avons vu nous-mêmes des preuves matérielles de cette intolérance exclusive, qui laisse chaque erreur parquée dans son ignorance, chaque préférence isolée dans son aveuglement. Aussi, ne peut-on pas signaler de ces conversions que le résultat d'un débat consciencieux et honnête amènerait infailliblement. Il y a un mur d'airain entre chaque partie. Ce sont tout au plus quelques intérêts et quelques intrigues qui l'escaladent honteusement et qui le franchissent sans résultats pour les masses.

Le classement est fait aujourd'hui d'une manière irrévocable ; on sait bien, à quelques voix flottantes près, qui votera pour M. Cavaignac, ou pour M. Louis-Napoléon Bonaparte, ou pour M. Ledru-Rollin, ou pour M. Raspail. Toutes les violences électorales dont le pouvoir se souille sans vergogne, ne lui serviront de rien. S'il entraîne quelques hommes intéressés ou faibles par des moyens honteux, il repousse loin de lui, par l'effet même de ces intrigues, les hommes honorables qui lui eussent peut-être donné leur bulletin, s'il eût agi avec la loyauté et la probité politiques à laquelle un pouvoir ne renonce jamais sans danger pour lui-même. Les intrigues, les corruptions, les manœuvres sont entamées ; mais il est vrai, nous qui avons vu faire toutes les élections politiques de très-près, depuis 25 ans, nous n'avons jamais rien vu de pareil. Cela fait mal au cœur pour la République, nous disait aujourd'hui un républicain sincère.

Mais encore une fois, toute cette activité corruptrice ne déplace pas assez de voix pour que le gouvernement puisse influencer sur l'ensemble du scrutin. Tout annonce positivement que la candidature du président du conseil sera écrasée, aplatie sous l'immense majorité d'un vote réprobateur.

Dans le monde, les salons, les clubs, les réunions, à la Bourse, et même à l'Assemblée nationale on y

On l'a mis au niveau de ces esprits étroits
Qu'on trouve si souvent parmi les fils des rois ;
On l'a dit ! bruit absurde et tombé sans puissance !
Outre les rares dons qu'il tient de sa naissance,
Outre que les leçons d'hommes par l'âge instruits
De ces germes innés firent sortir des fruits,
Un maître qui n'a point un rudiment frivole,
Le malheur l'instruisit bien mieux à son école,
Lui donna, pour former son cœur et sa raison,
Trente-trois ans d'exil et six ans de prison.
Comme entre quatre murs la plante prisonnière,
L'esprit captif s'élance et trouve la lumière.
C'est là que, criminel d'avoir trop tôt compris
Le but inévitable où marchaient les esprits,
Il s'est dit mille fois pendant ses longues heures :

« Oui, ce monde est promis à des phases meilleures
Les rois s'en vont, pâlissent ; par un pouvoir nouveau
Le règne évangélique, armé du grand niveau,
Arrive en abrogeant tous les droits arbitraires,
En flots proclamant tous égaux, libres et frères.
Ah ! si la France, un jour, tous ces discours éteints,
Sur cette triple base affermit ses destins,
Heureux, à quelque poids que ce rang l'associe,
Le premier citoyen de sa démocratie ! »
C'est là que, dédaigneux de tout passe-temps vain,
Il se fit fort penseur avant d'être écrivain ;
Qu'il chercha jusqu'au fond de la science antique,
Les secrets de la guerre et de la politique,
Qu'il médita les plans d'un ordre social ;

Noble et digne neveu de l'oncle impérial,
Qui, sur un roc brûlant d'un désert promontoire,
D'une main enchaînée écrivit son histoire.

Mais, quelque militants que ces droits soient pour lui,
Ce n'est pas leur valeur qu'il invoque aujourd'hui :
Sa ferme confiance, il n'en fait pas mystère,
Reposé en ce patron qui fit tant sur la terre,
Et que nos saints respects, ainsi que le plus grand,
Dans le ciel de la gloire ont mis au premier rang ;
Et c'est ce que lui-même a dit mieux que personne,
Un jour que, s'arrêtant au pied de la colonne
Dont le géant d'airain couronne la hauteur,
Il dit en le montrant : *voilà mon électeur !*
Oui, ce vote imposant, dont l'écho métallique
Réveille, en ces grands jours, la jeune République,
De tous ses nobles fils emportera le vœu ;
Oui, nous honorerons l'oncle dans le neveu ;
Oui, nous ajouterons cette œuvre à notre culte ;
Oui, nous épargnerons cette poignante insulte
À celui qui mettait les rois à nos genoux,
À l'empereur défunt, toujours vivant pour nous,
Qui, sur le piédestal où le soutient sa garde,
D'un œil plus flamboyant aujourd'hui nous regarde ;
Et semble s'écrier, de sa voix de canon :

FRANCE QUE J'AIMAIS TANT, SOUVIENS-TOI DE MON NOM !

BARTHELEMY.

compte. Tout annonce, d'ailleurs, que cette élection, crise immense pour la République, se passera à Paris sans trouble et sans désordre. Puissent les suites et surtout le désappointement des partis et de la coterie ne pas en amener plus tard! C'est ce que l'on craint toujours, mais en comptant sur le courage de l'immense majorité de la capitale et de l'armée pour les étouffer, s'ils se manifestaient par l'insurrection.

On a compté ici plus de 40 brochures, pamphlets ou placards, imprimés dans l'intérêt de la candidature du général Cavaignac, et qui sont expédiés par la poste aux départements... aux frais de qui? La bourse qui paierait toutes ces dépenses serait aussi riche que la caisse de l'Etat et surtout bien désintéressée. Le pire, c'est que les expéditeurs ne s'arrêtent pas à l'envoi, ils se permettent encore la substitution des biographies du général Cavaignac au manifeste de Louis-Napoléon Bonaparte. Cela est arrivé, entre autres faits semblables, dans les paquets et journaux adressés de Paris à l'éditeur du journal de Lot-et-Garonne à Agen. Quel est l'auteur de cette substitution? Quelqu'un, sans doute, d'intéressé dans cette question et qui l'aura faite, comme dit M. Arago... par erreur... Dans tous les cas, cette erreur est bien suspecte.

Tous les efforts de Cavaignac, disait ce matin un représentant du peuple, tendent à persuader aux hommes simples qu'il s'attachera à suivre seulement la politique de Louis-Philippe.

Ses amis le disent à qui veut l'entendre, lui-même s'attache à le répandre et calque sur lui ses paroles, ses discours aux gardes nationaux, et jusqu'à ses gestes. Marrast, son metteur en scène, lui a prouvé que c'était là le seul moyen d'avoir quelque chance pour sa candidature. La République de la veille ne veut plus de vous, lui a-t-il dit, il n'y a plus rien à faire de ce côté. Jetons-nous dans les bras du juste-milieu, des bourgeois, des bons gardes nationaux pour réserve. Lâchez le passé, et surtout plus d'admiration dangereuse pour les montagnards, pour la convention, pour M. votre père, pour M. votre frère : cela vous compromet. Lâchez même au besoin le *National* pour quelques jours, bien entendu. Faisons-nous un peu catholiques, balbutiez un petit confiteur, et surtout cachez bien votre grand sabre républicain; ne parlez que de paix universelle, dussiez-vous exposer la France à quelques affronts, peu importe! Il faut être président avant tout. Louis-Philippe gouvernait admirablement, dites-le aux bourgeois, et vous le remplacerez aux Tuileries; le titre n'y fait rien.

M. Cavaignac a profité de l'avis, et il espère encore séduire quelques esprits courts, quelques intelligences simples avec ce manège politique qui cesserait le lendemain de l'élection pour faire place de nouveau à la République selon le *National*, selon les circulaires, selon les bulletins, selon les commissaires parlementaires ou autres, selon la suspension des paiements du Trésor, selon les expéditions de la propagande Bastide, selon les 45 cent., les impôts de tous genres, la guerre et la banqueroute.

Personne n'est dupe de M. Cavaignac, singeant Louis-Philippe.

Le Comité général

POUR LES ÉLECTIONS DU RHONE.

Il paraît que le fameux Comité du quai de Retz, ci-devant Comité de la Réforme, prétend au monopole des élections présentes et futures. Une immense affiche jaune placardée aujourd'hui sur tous les murs nous apprend, en effet, qu'il a adopté pour candidat à la présidence de la République le général Cavaignac.

En se prononçant ainsi, le comité a la prétention d'être l'organe de l'arrondissement rural de Lyon, de l'arrondissement de Villefranche et de toutes les sections de la ville et des communes suburbaines. Messieurs, Messieurs, comme vous y allez!...

Aux dernières élections du département vous avez, il est vrai, fait passer votre candidat M. Rivet; c'est qu'alors vous étiez vraiment l'expression de l'opinion publique. Aujourd'hui, cette opinion a marché; tant pis pour vous, si vous êtes restés immobiles, et si elle vous a laissés en arrière.

Vous avez cru la diriger, vous imposer à elle : erreur. Par elle vous pouviez quelque chose; vous vous en séparez, et vous n'êtes plus rien.

Qui ne sait d'ailleurs que ces délégations dont on fait tant de bruit sont sorties, pour la plupart, de petites assemblées de famille, de réunions d'adeptes et d'amis, quand elles n'étaient pas, comme cela s'est remarqué pour la délégation du midi, le résultat du vote d'un simple bureau provisoire?

A propos du comité du quai de Retz, on nous cite un mot très caractéristique et qui peint admirablement l'esprit et le but des organisateurs de cette réunion. Lorsque le scrutin pour la présidence eut été dépouillé et le résultat connu, Louis Bonaparte ayant obtenu sept à huit suffrages, un membre qui se trouvait près du bureau, qui peut-être même en faisait partie, s'écria : « Je ne conçois pas qu'on vienne ici voter pour Louis Bonaparte! » Voilà comment ces Messieurs entendent l'impartialité en matière d'élection! Qu'on se le dise.

ASSEMBLÉE NATIONALE.

Suite et fin de séance du 4 décembre. — Présidence de M. MARRAST. M. BINEAU : L'administration des forêts coûte, en nombre rond, 4,000,000 fr.; nous demandons une réduction montant à la somme de 503,000.

M. le rapporteur termine ainsi : On craint que nos réductions ne portent un coup mortel à l'exploitation des forêts de l'Etat. Mais prenez-y garde! la France ne périra pas faute de bois, mais faute d'argent. (Bruit.)

Voix diverses : Aux voix! aux voix! Autres voix : La clôture! L'Assemblée, consultée, adopte sur le chap. XLVII (personnel des forêts) la réduction totale proposée par la commission. FORÊTS (Service administratif et de surveillance dans les départements.)

« Chap. XLVII. Personnel, 5,799,617 fr. » — Adopté. « Chap. XLVIII. Matériel, 2,178,500 fr. » — Adopté. « Chap. XLIX. Dépenses diverses, 644,900 fr. » — Adopté. La séance est levée à six heures moins un quart.

Séance du 4 décembre 1848. — Présidence de M. MARRAST. A deux heures la séance est ouverte.

L'ordre du jour appelle le projet de loi relatif à l'appel d'un contingent de 80,000 hommes sur la classe de 1848. L'Assemblée passe à la discussion des articles.

Art. 1er. Il sera fait en 1849, un appel de 80,000 sur la classe de 1848, pour le recrutement des troupes de terre et de mer. Adopté.

Les art. 2 et 3, l'un relatif à la répartition et l'autre contenant des dispositions réglementaires, sont adoptés ainsi que l'ensemble du décret.

L'ordre du jour appelle la discussion du budget rectifié. Ministère des finances, 5^{me} partie.

Remboursements et restitutions, non-valeurs, primes et comptes.

Les chapitres 69, 70, 71, 72, 73 et 74 sont adoptés.

M. LE PRÉSIDENT : L'Assemblée se souvient qu'elle a réservé l'art. 1er de chaque budget. Il convient maintenant de s'occuper de l'art. 5 auquel se réfèrent tous ces chapitres.

Art. 5. L'organisation, les cadres, les traitements et la dépense des administrations centrales des ministères, seront, à partir du 1er novembre 1848, réglés conformément aux états ci-annexés.

Les dépenses transitoires et temporaires que comportent quelques-unes de ces administrations, décroîtront chaque année d'un quart, à partir de 1850, de manière à finir complètement avec l'année 1852.

M. VIVIEN : Que l'Assemblée me permette une observation en quelque sorte préjudicielle. Aussitôt après l'élection du président de la République, l'Assemblée aura à s'occuper d'une loi spéciale sur les attributions des divers ministères. Ne serait-il pas préférable d'ajourner jusque-là la discussion soulevée par l'art. 5 aux employés?

M. Mortimer-Ternaux, au nom du comité des finances, repousse l'ajournement et pense qu'il importe de donner à la question une solution immédiate.

M. Marie appuie l'ajournement de nouveau combattu par M. Ternaux.

M. Dufaure insiste pour l'ajournement. Il maintient que, pour connaître le nombre des employés, il est nécessaire de savoir les attributions des différents ministères; ce sont les employés qui dépendent des attributions et non les attributions qui dépendent des employés.

M. Mortimer-Ternaux s'obstine.

La discussion de l'article 5 est ajournée.

M. le président du conseil a la parole pour une communication du gouvernement.

M. CAVAIGNAC : Nous avons déjà eu l'honneur de vous annoncer que le pape avait quitté Rome pour se rendre à Gaète. Cette dépêche annonçait l'intention du pape de se rendre en France.

Voici les dépêches ultérieures :

Une dépêche de notre ambassadeur nous annonçant que le roi de Naples s'était rendu aussi de son côté à Gaète, nous savons aussi que M. d'Harcourt a rejoint également le pape dans cette ville, pour laquelle M. de Corcelles est parti sur un avis. Aussitôt que nous aurons d'autres nouvelles, nous nous empresserons d'en instruire l'Assemblée. (Marques nombreuses de désappointement.)

La discussion du budget rectifié est reprise.

Elle s'établit sur les chapitres de chaque budget relatif à l'administration centrale.

Ministère de la justice. Chap. 1^{er}. Personnel, 455,500 fr.

Le comité propose une réduction de 1,000 fr.

M. Julien Lacroix ne trouve pas la réduction suffisante; néanmoins, il ne propose pas d'amendement.

M. Marie accepte la réduction du comité.

M. Tassel propose une réduction sur plusieurs traitements : 3,000 fr. sur celui de secrétaire-général, et 4,000 fr. sur celui des chefs de division.

M. Marie, ministre de la justice, se plaint qu'on veuille bien rentrer, par voie d'amendement, dans la discussion écartée par l'ajournement de l'art. 5. Il demande que l'amendement soit écarté en conséquence du vote de l'Assemblée.

M. J. Lacroix fait observer que, si l'amendement n'est pas adopté, on paiera l'année prochaine ce qu'on paie cette année.

M. Baroche combat la réduction, qui lui semble misérable.

Sur l'amendement de M. Tassel, plus de 20 membres ayant réclamé le scrutin de division, il y est procédé. En voici le résultat :

Nombre des votants,	329
Majorité absolue,	265
Pour l'amendement,	354
Contre l'amendement,	175

L'amendement de M. Tassel est adopté.

Le chapitre 1^{er}, modifié par l'amendement de M. Tassel est adopté, ainsi que l'ensemble du ministère de la justice.

M. le président donne le résultat du scrutin pour la nomination des six vice-présidents :

Nombre des votants,	367
M. Bedeau,	559
M. Lacroix,	530
M. Bixio,	525
M. Havin,	276
M. Corbon,	251
M. Goudchaux,	247
M. de Malleville,	218

Le nombre des votants se trouvant insuffisant, M. le président annonce l'annulation du scrutin ainsi que celui des secrétaires.

M. Lenglet a obtenu 195 voix; M. Laussedat, 187; M. Julien, 98; M. V. Lefranc, 83.

M. le Président propose à l'Assemblée de se réunir dans les bureaux pour procéder au scrutin, en même temps qu'à la nomination d'une commission de 50 membres pour remplacer le Conseil-d'Etat. La séance est suspendue.

Chroniques parisiennes.

Des lettres d'Allemagne font mention d'une déclaration de l'empereur Nicolas, qui laisserait apparaître dans un avenir peu éloigné, des événements d'une haute gravité. Le Gouvernement français doit être instruit de ces bruits de chancellerie. Ils sont de nature à appeler toute l'attention des hommes politiques.

La commission chargée d'examiner le projet de loi modificatif de l'impôt du sel, a prononcé, à la majorité de huit voix contre sept, une réduction des 2/3 sur la taxe, à partir du premier janvier 1849.

D'après des renseignements pris à une source certaine, l'assassin de M. Rossi est un napolitain, nommé Biesta Meschini. Il a habité Paris pendant plusieurs années. Il a quitté cette ville au mois de mai dernier. Il y vivait d'une manière presque précaire et par des moyens peu honnêtes.

Les nouvelles arrivées ce matin, par Marseille et par la Suisse, ne confirment pas le bruit de l'empoisonnement de Charles-Albert, bruit qui a couru dans la soirée d'hier.

On nous assure comme certain que plusieurs clubs démocratiques n'ayant pu s'entendre sur le choix à faire entre Ledru-Rollin et Raspail, et reconnaissant que, par suite de cette division, les deux candidats n'ont aucune chance, ont décidé hier, dans leurs réunions, qu'ils donneraient leurs voix à Louis-Napoléon plutôt que de les donner à celui qu'ils appellent le bourreau de leurs frères.

Le conseil-général de l'Aveyron vient de décider qu'il serait souscrit, aux frais du département, à 500 exemplaires du livre de M. Thiers sur la propriété, pour être distribués aux 500 instituteurs du département.

Nouvelles étrangères.

On lit dans le *Moniteur prussien* :

« On nous écrit d'Altembourg, que le duc régnant de Saxe-Altembourg, S. A. le duc Joseph, a abdiqué, le 30 novembre, en faveur de son frère, le duc Georges. Une ordonnance ducal, en date de ce jour, a porté cette abdication à la connaissance des sujets du duc Joseph. »

« Une autre ordonnance, en date du même jour, annonce au peuple l'avènement du duc Georges. »

On lit dans la *Gazette de Zurich* du 2 décembre, sous la rubrique de Berne, 2 décembre :

« Nous apprenons d'une source digne de foi que le gouvernement français a demandé au chargé d'affaires du pouvoir central des explications sur le but d'une concentration de troupes à la frontière de la Suisse. Le chargé d'affaires a répondu que cette concentration de troupes n'avait aucun but hostile ni contre la France, ni contre la Suisse. »

Nouvelles de Lyon.

Un grave accident est arrivé hier soir sur le chemin de fer de Saint-Etienne à Lyon. La machine conduisant le train de voyageurs, parti de Saint-Etienne à 6 heures, a déraillé près de Grigny, par suite de la rupture d'une bielle; un des fragments de la bielle a soulevé la machine qui s'est renversée, après avoir parcouru environ 30 mètres; le fourgon des bagages a déraillé aussi, entraînant une voiture de voyageurs. Le machiniste a été tué, et le chauffeur légèrement blessé.

Malgré la secousse violente éprouvée par les voitures de voyageurs, ces derniers n'ont eu que de légères contusions.

A. MEINEL, Gérant.

Chaque semaine, le *Moniteur* est imprimé à Lyon, 19, place de la Charité. Tiré aux presses mécaniques de J-B Pelagand, rue de la Sphère 5.